



Dossier de présentation des Trophées Hosmoz 2025 aux ESAT-EA

A qui s'adressent les Trophées Hosmoz ?

Les Trophées Hosmoz s'adressent d'une part à l'ensemble des ESAT et Entreprises Adaptées, qu'ils soient ou non adhérents à Hosmoz. Ils s'adressent d'autre part à l'ensemble des entreprises et organismes publics procédant à des achats inclusifs (qu'ils soient ou non partenaires d'Hosmoz).

Les projets ESAT-EA présentés doivent avoir abouti c'est-à-dire être opérationnels (ne plus en être à l'état de projet). A minima les premiers résultats doivent être mesurables. La mise en œuvre doit se situer entre 2023 et 2025.

Les dossiers ESAT-EA peuvent concerner des projets co-portés (avec d'autres ESAT-EA, avec des acteurs publics ou privés, de l'économie sociale et solidaire ou non). Il conviendra le cas échéant de répondre au nom de l'ESAT-EA concerné au premier chef. Ce dernier mentionnera néanmoins ses partenaires dans la description qu'il fera du projet.

Pourquoi participer aux Trophées Hosmoz ?

Les Trophées Hosmoz ESAT-EA, c'est l'opportunité pour les ESAT-EA de :

- Donner de la visibilité à sa structure et à un projet innovant mené à bien
- Communiquer autour de son savoir-faire et développer ses relations économiques
- Valoriser ses équipes

Le Trophée Hosmoz ENTREPRISES & ORGANISMES PUBLICS, c'est l'opportunité pour une entreprise ou un organisme public de :

- Donner de la visibilité à ses engagements
- Valoriser les actions menées par ses équipes en lien avec un ESAT-EA
- Partager un projet transformé et réussi
- Donner à voir la richesse des politiques d'achats inclusifs

1 - L'appel à candidatures

Les Trophées Hosmoz récompensent depuis plusieurs années **les ESAT-EA les plus innovants** en même temps que les **organisations** ayant mis en œuvre avec succès un **projet d'achat auprès d'un ESAT-EA, dans une démarche partenariale remarquable**. Fidèle à sa mission d'intermédiation économique entre les prestataires inclusifs ESAT-EA et leurs clients privés et publics, Hosmoz souhaite ainsi promouvoir et valoriser la richesse et les potentialités des achats inclusifs en mettant l'accent sur l'innovation de part et d'autre.



Les lauréats de cet appel à candidatures seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie de remise de prix qui se déroulera durant les **HandiFormelles 2025, le 18 septembre à l'Institut Pasteur à Paris.**

L'ensemble des candidats sera convié à cet événement qui réunit chaque année à Paris plus de 400 représentants d'entreprises et organismes publics, d'ESAT-EA, institutionnels et partenaires du secteur pour débattre autour des achats inclusifs et valoriser les différentes parties prenantes

2 - Les Trophées

Trois Trophées Hosmoz ESAT-EA seront remis. Un dans chacune des 3 catégories suivantes :

- **Trophée Innovation sociale et sociétale**
- **Trophée Innovation technologique**
- **Trophée Innovation transition écologique**

Un Trophée Hosmoz ENTREPRISES & ORGANISMES PUBLICS sera remis dans la catégorie :

- **Trophée Innovation Achats inclusifs**

3 - Le jury

Le jury se compose de trois collèges :

- **Le collège ESAT-EA** : constitué de représentants d'ESAT-EA
- **Le collège Entreprises & Organismes publics partenaires d'Hosmoz** : constitué de représentants des Directions Achats, de responsables RH ou Mission Handicap
- **Le collège Réseaux** : constitué de représentants du Manifeste Inclusion, de l'ObsAR, de Linklusion et du Marché de l'Inclusion.

Il réunira une quinzaine de représentants de ces 3 collèges, sous la Présidence d'un membre du Conseil d'Administration d'Hosmoz.

Il se réunira deux fois.

- le 11 juin, pour désigner 4 nominés par Trophée.
- le 23 juin, pour écouter les nominés présenter leur projet (pitch), échanger avec ces derniers et les départager en désignant un lauréat par Trophée, soit 4 lauréats.

4 - Les dates clés

- 2 avril : ouverture des candidatures
- 16 avril – 9h30 à 10h30 : webinaire d'information. Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)
- 23 mai (22 mai 2025 minuit) : date limite de dépôt des candidatures
- 11 juin : pré sélection de 4 nominés par Trophée
- 23 juin : présentation des projets et délibération du Jury
- *Les nominés seront invités le 23 juin, durant l'après-midi, à venir pitcher (à distance, en visio) leur projet devant les membres du jury. Ils pourront également répondre aux questions de ces derniers.*
- 18 septembre : cérémonie de remise des prix lors des HandiFormelles 2025

Réseau Gesat, association loi 1^{er} juillet 1901, Hosmoz®

Obtention de la médaille d'or EcoVadis 2024 et du niveau exemplaire du label "Engagé RSE" délivré par AFNOR Certification

25-27 rue de Tolbiac 75013 Paris - SIRET : 381 727 833 00067 - Code APE : 9499Z - TVA FR56381727833

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 52442 75 auprès du préfet de région de l'Ile-de-France

01 75 44 90 00 - contact@hosmoz.fr - www.hosmoz.fr



5 - Les innovations pouvant être récompensées pour les ESAT-EA

Trophée Innovation sociale et sociétale

L'innovation sociale et sociétale consiste à élaborer des **réponses nouvelles** à des **besoins sociaux nouveaux ou encore peu ou mal satisfaits**. Il existe trois types d'innovation sociale :

- **de services et produits** : Répond à des besoins sociétaux comme la mobilité, le logement, l'alimentation, la santé, le travail etc.
- **organisationnelle** : Introduit de nouveaux modes de participation dans les entreprises et organisations (dialogue social, participation des travailleurs à la vie de la structure... etc.).
- **territoriale** : Nouveaux partenariats public/privé/société civile pour résoudre des problématiques locales avec une participation active des usagers (démocratie participative, dialogues de proximité).

Dans le cadre du présent appel à candidatures, l'innovation sociale et sociétale portée par les ESAT-EA devra permettre, directement ou indirectement :

- ✓ une meilleure inclusion par le travail de personnes en situation de handicap (facilitation de l'accès au travail en ESAT-EA ou en milieu ordinaire de travail, accès à de nouveaux métiers, développement de nouvelles compétences, etc.)
- ✓ et/ou une meilleure qualité de vie et conditions de travail (QVCT) de personnes en situation de handicap (en ESAT-EA ou en milieu ordinaire de travail).

Trophée Innovation technologique

L'innovation technologique consiste en la **création** et l'**application de nouvelles techniques, outils, systèmes et processus** destinés à résoudre des problèmes ou à améliorer des pratiques existantes. Elle englobe le développement de **produits** et **services** qui représentent des avancées en termes d'**efficacité** et de **performance**.

Dans le cadre du présent appel à candidatures, l'innovation technologique portée par les ESAT-EA pourra concerner :

- ✓ L'évolution d'un atelier ou métier
- ✓ La conception d'un produit ou service
- ✓ L'aménagement de l'ESAT-EA

Elle devra permettre, directement ou indirectement :

- ✓ une meilleure inclusion par le travail de personnes en situation de handicap (facilitation de l'accès au travail en ESAT-EA ou en milieu ordinaire de travail, accès à de nouveaux métiers, développement de nouvelles compétences, etc.)
- ✓ et/ou une meilleure qualité de vie et conditions de travail (QVCT) de personnes en situation de handicap (en ESAT-EA ou en milieu ordinaire de travail).
- ✓ et/ou faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux droits universels (accès au sport, à la mobilité, amélioration du confort au quotidien, etc.).



Trophée Innovation transition écologique

Dans le cadre du présent appel à candidatures, l'innovation transition écologique portée par les ESAT-EA pourra concerner

- ✓ L'évolution d'un atelier ou métier
- ✓ La conception d'un produit ou service
- ✓ L'aménagement de l'ESAT-EA

Elle devra produire des effets sur l'un ou plusieurs des axes suivants :

- ✓ Réduction de l'empreinte carbone
- ✓ Préservation et/ou restauration de la biodiversité
- ✓ Préservation des ressources (matières premières, ressources énergétiques, eau...)
- ✓ Augmentation du volume de matières premières issues du recyclage utilisé
- ✓ Diminution du volume de déchets générés
- ✓ Amélioration du cycle de vie d'un produit ou service ou développement de sa circularité
- ✓ Réduction des pollutions impactant la santé (pesticides, plastiques, perturbateurs endocriniens...)

6 - Les critères de sélection des candidats ESAT-EA

Les candidats seront sélectionnés au regard de 3 critères :

Innovation : le caractère innovant du projet sera apprécié au regard de la manière dont sont définies les différentes sortes d'innovations (Cf 5- Les innovations pouvant être récompensées pour les ESAT-EA).

Pondération : 4

Impact : l'impact du projet, c'est-à-dire ses effets, sera apprécié au travers des indicateurs que les candidats produiront. Exemples d'indicateurs (non exhaustif) :

- Indicateurs d'impact social : nombres de personnes en situation de handicap concernées, évolution des compétences en interne, nombre de personnes en situations de handicap ayant réalisé des prestations en dehors de l'ESAT-EA (sur site client, en boutique, commerces, etc.) ou amenées à intervenir dans le cadre d'un dispositif « passerelle » (mise à disposition, intérim, CDDT etc), sur combien de jours, nombre d'embauches en milieu ordinaire créées, etc. Les impacts sur d'autres publics (personnes éloignées de l'emploi, publics dits fragiles ou tout autre public comme la population locale etc.) pourront, le cas échéant, être mentionnés.
- Indicateurs d'impact économique : chiffre d'affaires généré, résultat net d'exploitation généré, nombre de clients gagnés, débouchés créés, nombre d'emplois créés etc.
- Indicateurs d'impact environnemental : empreinte carbone, nombre d'arbres plantés, quantités de matières ré utilisées ou recyclées, économies d'énergies, quantité de déchets évités, taux de diminution de pollutions, etc.

Pondération : 4

Duplicabilité : le projet sera apprécié au regard de son potentiel à être reproduit, essaimé.

Pondération : 2



7- Les lauréats de la précédente édition

Retrouvez pour information les lauréats 2024 des Trophées Hosmoz :

- **Trophée Innovation sociale et sociétale** : L'APEI de la Boucle de la Seine, [voir la vidéo](#)
- **Trophée Innovation technologique** : L'EA Skyincap, [voir la vidéo](#)
- **Trophée Innovation transition écologique** : L'ESAT des Terres d'Opale APF Entreprises, [voir la vidéo](#)

8 – Candidatures et contacts

Les dossiers de candidature devront être retournés à l'adresse suivante : trophees@hosmoz.fr **avant le 23 mai 2025** (22 mai 2025 minuit).

Les dossiers remis après cette date ou incomplets (rubrique non remplie ou logo non remis) ou ne respectant pas le nombre de caractères à disposition pour exposer le projet ne seront pas pris en compte.

Un projet ESAT-EA ne peut être inscrit que dans une seule catégorie. Mais un même ESAT-EA **peut présenter plusieurs projets dans la limite d'un projet par catégorie**, soit 3 projets maximum. Merci en cas de réponses multiples de déposer un dossier par projet.

Pour plus d'informations : [voir le règlement des Trophées Hosmoz.](#)
Contact Trophées Hosmoz : trophees@hosmoz.fr